

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

RAPPEL REGLEMENTAIRE :

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site internet de la commune. Le compte administratif de la commune retrace la comptabilité de l'ordonnateur. Il permet de vérifier sa cohérence avec le compte de gestion présenté par le Trésorier Municipal. Il permet de dégager le résultat de l'exercice comptable et le résultat cumulé.

	2020	2021	2022	2023	2024
Épargne brute = résultat de fonctionnement (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement)	56 836 €	126 752 €	115 397 €	159 702 €	167 600 €
Remboursement de la dette (capital des emprunts)	63 196 €	64 873 €	58 658 €	59 551 €	60 461 €
Épargne nette = capacité d'autofinancement	-6 360 €	61 879 €	56 739 €	100 151 €	107 139 €

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 684 048 € en 2024. Elles ont légèrement progressé de 1,3 % par rapport à 2023.

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
013 Atténuation de charges	753	3 885	2 071	9 243	5 236
70 Produits des services	35 433	49 345	45 196	46 286	35 047
73 Impôts et taxes	345 368	351 695	377 171	430 587	447 830
74 Dotations, subventions	185 952	172 780	180 274	170 338	157 037
75 Autres produits de gestion courante	838	7 132	15 581	17 792	37 670
76 Produits financiers	6 274	941		614	1 227
77 Produits exceptionnels		4 427	2 040	243	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	576 672	590 205	622 333	675 103	684 048

Eléments notables :

- Taux d'imposition stables mais augmentation de 17 039 € du produit des impôts locaux en 2024 à la faveur de la revalorisation des bases fixée par l'Etat à +3.9%. Total fiscalité locale : 321 812 €
- Dotation de l'Etat (DGF) stable : - 208 € en 2024
(- 823 € en 2023, - 3 678 € en 2022 ; - 3 152 € en 2021)
Hausse de la Dotation de Solidarité Rurale (Etat) : 12 053 €, + 11.4%
- Droits de mutation en baisse en 2024 (en lien avec le marché immobilier) : 27 610 € en 2024 (32 442 € en 2023, 34 112 € en 2022)
- Niveau élevé des recettes liées aux activités de la salle polyvalente et aux parking / garages : 37 670 € (locations de salles, Vinomédia, marché de Noël, marché de Printemps, parking rue des Canadiens, garages Sagot)
- Stabilité des recettes en provenance de la Métropole : 39 970 € Dotation de Solidarité Communautaire et 14 593 € Fonds de péréquation des ressources intercommunales.

B – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 516 448 € en 2024 soit 717 € de dépense de fonctionnement par habitant. Leur progression a été maîtrisée, c'est même une quasi-stabilité des dépenses : + 0,20 % par rapport à 2023.

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
011 Charges à caractère général	156 357	139 628	178 474	171 579	178 092
012 Charges de personnel	283 272	240 774	248 920	260 838	255 041
014 Atténuation de produits	22 391	22 075	22 289	22 841	23 021
65 Autres charges de gestion courante	39 821	41 215	42 192	44 186	45 090
66 Charges financières	16 505	13 851	14 466	15 956	15 185
67 Charges exceptionnelles	1 213	5 635	320	0	20
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	274	274	-	-	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	519 836	463 453	506 662	515 400	516 448

Éléments notables :

- Maîtrise des charges malgré l'inflation qui touche tous les domaines
- Gestion économe des fluides
- Moindre recours au personnel en renfort saisonnier (1 mois en 2024, 6 mois en 2023)
- Subvention aux associations en légère hausse : 7 720 € versés en 2024 (7 470 € en 2023)
- Frais financiers de 15 185 € liés aux intérêts de la dette, en baisse du fait de la non-utilisation de la ligne de trésorerie en 2024.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 262 282 €.

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
13 Subventions d'investissement	47 872	56 370	131 085	26 780	77 135
16 Emprunts et dettes assimilées			95	190	
10 Dotations, fonds divers et réserves	86 328	124 245	140 481	145 793	183 105
27 Autres immobilisations financières		9 209	3 910	3 191	2 042
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	274	274	274		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	134 474	190 098	275 845	175 954	262 282

Les recettes réelles d'investissement comprennent principalement les subventions d'investissement pour 77 135€ (État, Département et Métropole Rouen Normandie), le Fond de Compensation de la TVA (33 403 €) ainsi que les réserves antérieures de la commune (149 792 €).

B – Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement 2024 s'élèvent à 254 049 €, la deuxième plus forte année d'investissement du mandat. Parmi les opérations menées : réhabilitation de la cour d'école, amélioration de l'accessibilité du cimetière, équipements dans la cuisine de la salle polyvalente, amélioration de la vidéoprotection, cuve et citerne de récupération d'eau de pluie.

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024
13 Subventions d'investissement			6 598		
20 Immobilisations incorporelles	14 725	10 572	-		1 055
21 Immobilisations corporelles	70 391	65 902	207 430	48 254	192 533
16 Remboursement d'emprunts	63 373	65 063	58 734	59 551	60 461
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections					
Total dépenses d'investissement	148 490	141 536	272 762	107 805	254 049

III – PRINCIPAUX RATIOS *Base : 720 habitants*

	2020	2021	2022	2023	2024	Moyennes de références
Épargne brute (Recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement)	56 836 €	126 752 €	115 397 €	159 702 €	167 600 €	
Remboursement de la dette (capital des emprunts)	63 196 €	64 873 €	58 658 €	59 551 €	60 461 €	
Épargne nette = capacité d'autofinancement (CAF)	-6 360 €	61 879 €	56 739 €	100 151 €	107 139 €	
CAF / habitant	58 €	86 €	79 €	139 €	149 €	112 €
Encours de dette au 31/12	814 821 €	749 948 €	691 847 €	632 296 €	571 835 €	
Dette / habitant	1 131 €	1 013 €	960 €	878 €	794 €	576 €
Capacité de désendettement	14,8 années	5,9 années	6,0 années	4,0 années	3,4 années	3,5 années
Dépenses de fonctionnement / habitant	688 €	626 €	704 €	716 €	717 €	744 €
Solde des 2 sections avec report	42 167 €	107 311 €	96 872 €	189 326 €	208 157 €	

IV – ENDETTEMENT

Dette de 571 835 € au 31/12/2024. Baisse de l'endettement depuis le début du mandat : - 242 986 €.

Annuité 2024 : 75 646 € (75 472 € en 2023)

5 emprunts :

- 2 prêts pour la construction de l'école se terminant en 2030 au taux fixe de 1,97%
- 1 prêt voirie se terminant en 2026 au taux fixe de 0,64%
- 1 prêt ateliers municipaux se terminant en 2046 au taux du Livret A + 0,90% (soit 3,30% au 10/03/25)
- 1 prêt travaux salle polyvalente se terminant en 2035 au taux fixe de 1,73%